

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 36 (1956)
Heft: 12

Artikel: L'industrie cotonnière suisse
Autor: Hauser, Willy
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887784>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INDUSTRIE COTONNIÈRE SUISSE

par Willy HAUSER,
Directeur de l'Association suisse
des marchands de filés
et exportateurs de tissus

L'industrie cotonnière est une des plus anciennes de Suisse. L'implantation des filatures de coton dans les Préalpes dès l'origine a été motivée par l'existence de ressources hydrauliques qui constituent encore actuellement un élément d'économie. Ainsi s'explique la diffusion de l'industrie du coton en Suisse orientale et principalement dans le canton de Saint-Gall, le haut pays zurichois et le canton de Glaris.

Dès le début, l'industrie cotonnière suisse ne s'est pas contentée d'approvisionner le marché intérieur, mais s'est résolument orientée vers l'exportation. Ce fut surtout l'exportation en Afrique et dans le Proche-Orient de cotonnades imprimées qui a fondé son renom à l'étranger, il y a cent ans déjà.

Au commencement de notre siècle, l'industrie de la broderie prit une importance toujours plus grande; il était donc naturel que le tissage suisse du coton se spécialisât dans la production de tissus pour la broderie. Ces étoffes devinrent de plus en plus fines et les exigences des brodeurs à cet égard — égalité des filés et finesse des tissus — devinrent toujours plus élevées. Avec le temps, presque la moitié des métiers à tisser et la moitié de toutes les broches furent employés à la production de fils peignés les plus ténus et des tissus fins typiques, tels que la mousseline, le cambric et le voile.

Après la première guerre mondiale, la lingerie brodée passa de mode et l'industrie de la broderie souffrit alors d'un grave marasme. Tout naturellement, cette crise engagea les fabricants de tissus fins, le commerce d'exportation et les établissements de finissage des textiles à essayer d'exporter davantage de ces produits, dont l'industrie de la broderie n'absorbait plus d'aussi grandes quantités. Depuis cette époque, l'industrie cotonnière suisse s'est constamment préoccupée de développer la fabrication de ce genre d'articles. Le « perfectionnement » ou finissage très poussé des tissus fins de coton

(transparent, imago, organdi, crêpe...), inventé en Suisse, facilita grandement l'exportation de ces produits dans tous les pays et contribua à fonder la réputation de la Suisse comme pays producteur typique des tissus de coton les plus raffinés. L'industrie helvétique se spécialisa donc toujours plus dans la fabrication de tissus demandés par la mode et de véritables nouveautés.

Naturellement, l'industrie suisse du coton est petite, de dimensions restreintes par rapport à la production cotonnière d'autres pays. Elle a néanmoins une certaine importance, si on la considère à l'échelle de la population suisse, qui est de 4,5 millions d'habitants. En effet, elle fait travailler 1,1 million de broches, près de 20.000 métiers à tisser et un nombre élevé d'établissements de retordage et de finissage; elle exporte presque la moitié de sa production.

Sans accès à la mer et ne possédant pas de matières premières, la Suisse doit payer des frets élevés pour importer. Le niveau de vie y est élevé et celui des salaires un des plus hauts d'Europe. Dans ces conditions, il est évident que la Suisse n'a pu se spécialiser dans l'exportation de produits fabriqués en grandes séries. L'industrie cotonnière, pareille en cela à la plupart des autres industries suisses, ne peut maintenir son exportation que si elle transforme à l'extrême les matières premières qu'elle importe et se spécialise dans la production d'articles typiques déterminés. La Suisse s'est engagée dans cette voie de manière tout à fait délibérée et résolue.

L'industrie cotonnière suisse est faiblement protégée par des droits d'entrée modestes sur son propre marché intérieur, qui ne connaît pas de restrictions d'importation. Grevée de frais de production élevés, l'industrie suisse du coton a donc été obligée de rationaliser constamment sa fabrication, pour élever sa productivité et réduire ses frais. Elle s'affirma ainsi sur deux points : tout d'abord en Suisse même, elle résiste à la concurrence étrangère qui menace parfois de la submerger avec des produits à très bas prix, ensuite elle offre à l'étranger des articles de première qualité, spécialisés, correspondant aux tendances de la mode, à des prix acceptables, malgré les droits d'entrée élevés de la plupart des pays.

Cette tendance à la rationalisation a fait disparaître, au cours des deux dernières décennies, divers établissements dont le rendement n'était pas satisfaisant. Ceux qui ont subsisté se sont fortement modernisés, avant et après la dernière guerre. Mais l'évolution de ces dernières années montre clairement que la concurrence internationale devient toujours plus dure et que l'industrie cotonnière suisse devra faire de grands efforts pour trouver, malgré la situation actuellement défavorable, les moyens nécessaires à sa constante modernisation, si elle veut conserver sa modeste position sur les marchés intérieur et extérieurs.



Transport de coton à l'usine de Bozoum (Afrique équatoriale française)

Bien que, pour le moment, l'état de l'industrie cotonnière suisse soit en général satisfaisant, certains dangers menacent son avenir et principalement l'attitude de certains pays, qui handicapent notre exportation, interdisant l'entrée de marchandises lorsqu'elles ne s'avèrent pas absolument indispensables. Les pays de l'Amérique du Sud ne sont pas les seuls à adopter ces mesures restrictives, la France, elle aussi, pratique ce système, du moins en partie.

Les échanges réciproques entre la France et la Suisse dans le secteur des tissus de coton étaient autrefois considérables. La France livrait ses spécialités en Suisse et la Suisse les siennes en France. L'importation en Suisse est, comme on le sait, absolument libre et son tarif douanier se range parmi les plus modiques du monde. Par contre, la France a énormément restreint son importation en provenance de Suisse.

La France n'est pas seulement un client choyé et préféré de l'industrie cotonnière suisse, la Couture parisienne revêt aussi une importance primordiale, car elle est pour ainsi dire la devanture où sont exposées les plus nouvelles créations suisses en tissus de coton et de broderies. D'autre part, la Couture parisienne y est, elle-même, tout autant intéressée, car sa renommée mondiale exige que ses collections présentent les meilleures créations du monde entier.

A part les obstacles que présente la politique commerciale sur les marchés non européens, obstacles que nous éprouvons aussi avec certains pays du continent, malgré les efforts de l'O. E. C. E. en faveur de la libération, le danger de la concurrence des pays d'Extrême-Orient se fait sentir de plus en plus. L'industrie cotonnière européenne et avant tout celle de la Suisse, dont le niveau de vie est élevé, n'est plus en mesure de tenir ferme en

face de cette concurrence de l'Orient. Grâce aux salaires excessivement bas et aux dispositions prises par l'État pour stimuler l'exportation, le Japon, par exemple, peut livrer à des prix qui éliminent toute concurrence européenne.

Les tendances restrictives de plusieurs pays pour protéger leur propre industrie vont s'accroître. Et, par le régime des « nations les plus favorisées », ces tendances auront leur répercussion non seulement sur les pays d'Extrême-Orient, qui déroutent les marchés par leurs prix très bas, mais plus violemment sur la Suisse et en particulier sur son industrie cotonnière dont les tendances sont libérales.

Il est donc naturel que les milieux suisses de l'industrie du coton et de la broderie suivent et étudient avec le plus grand intérêt le problème d'un marché commun.

Entreprises	288
Ouvriers	22 202

FILATURE

Broches ordinaires	57 000
— à retordre	1 099 000

TISSAGE

Métiers	20 000
---------------	--------

PRODUCTION

Filés	28 300 tonnes
Tissus	17 900 —